



REGLEMENT INTERIEUR

MAISON DES ARTS MARTIAUX

Siège social : 5 rue Gérard Philipe 30400 Villeneuve-lès-Avignon

- Section « JUDO CLUB VILLENEUVE-LES-AVIGNON ».
- Section « STAGES DE VACANCES »
- Section « SPORT ET SANTE »
- Section « KARATE CLUB VILLENEUVE-LES ANGLES »

VERSION APPLICABLE AU 01/09/2024

Chers sportifs, chers parents,

Nous souhaitons conserver la qualité de nos cours et stages, ainsi que les valeurs d'entraide, de respect et d'amitié.

Nous recherchons l'épanouissement de chaque pratiquant et agissons avec bienveillance.

C'est pourquoi nous vous demandons de respecter le règlement suivant.

L'association a pour objet :

- La pratique du judo jujitsu, kendo et discipline associées
- La pratique du karaté et discipline associées
- La pratique d'activités physique, sportives et de pleine nature contribuant au bien-être et à la santé.
- Des stages.
- Des rencontres amicales et officielles.
- Des activités éducatives contribuant à l'harmonieux épanouissement de la personne humaine.



Le présent règlement est en accord avec les statuts de l'association.

L'inscription au club vaut acceptation du présent règlement.

Le manque de respect du présent règlement pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent, prononcée par le Bureau.

Respect du fonctionnement :

Depuis des années, la bonne ambiance, le plaisir du sport, et le partage de nos valeurs sont le quotidien du club... Merci de respecter cela.

Respect des horaires :

- ▶ Les pratiquants (et parents) s'engagent à arriver sur le lieu du cours ou du stage, au minimum 5 minutes en avance afin que celui-ci puisse commencer à l'heure.
- ▶ En cas de retard exceptionnel, le pratiquant se fera discret, viendra s'excuser auprès des professeurs, et sera le bienvenu.
- ▶ En cas d'absence exceptionnelle d'un professeur, nous ferons notre possible pour rattraper le cours annulé.

Respect de l'hygiène :

- ▶ Tous les pratiquants devront être propre (Tenue, kimono, mains, pieds, ongles courts).
- ▶ Hors du tatami, les aller-retours entre le dojo, les vestiaires, et les toilettes, se feront en chaussures ou TONGS (plus pratique).

Respect des activités :

- ▶ Nos activités sont réservées aux pratiquants, nous demandons aux parents et accompagnants de rester à l'extérieur des zones de pratique (sauf cours d'essais si l'enfant a besoin d'être rassuré).
- ▶ Lors de l'enchaînements de différents groupes, nous demandons aux parents et aux enfants qui attendent à l'entrée, de respecter le cours par le silence et de libérer la place pour le prochain cours.



Le matériel :

► Afin de préserver la sécurité des pratiquants, seul le matériel sportif spécifique à l'activité est autorisé sur la zone de pratique.

- Les vestes, cartables, et bouteilles devront rester à l'extérieur du dojo.
- Les montres, bracelets, boucles d'oreilles, etc, peuvent provoquer des blessures lors de la pratique et risquent d'être détériorés. Merci de les retirer.
- Les jouets personnels ne sont pas autorisés.

► Par mesure de sécurité, nous vous conseillons de ne pas laisser d'affaires de valeur aux vestiaires car nous ne pouvons pas contrôler les entrées dans le gymnase lors des cours. Vous pouvez les confier aux professeurs le temps du cours (les portables et autres appareils bruyants seront éteints).

Droit à l'image :

Dans le cadre de la promotion du club dans le journal local, sur le site internet et sur les réseaux sociaux, j'autorise le club à utiliser des photos et vidéos de mon enfant (pour les mineurs) ou de moi-même (pour les adhérents majeurs).

Autorisation annuelle :

Pour moi-même (majeur) ou en tant que parent ou responsable légal du mineur inscrit au club :

► J'autorise mon fils / ma fille à pratiquer les activités du club lors de la saison pour laquelle je l'inscris.

► J'autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. A défaut, le pratiquant sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

► Je m'assure de la présence d'un encadrant en laissant mon enfant au cours ou activité du club (en son absence mon enfant reste sous ma responsabilité). Je dégage l'association



de toute responsabilité en dehors des heures de cours / stage. Je me dois de venir chercher mon enfant directement sur le lieu d'activité afin que le professeur puisse me voir.

- ▶ J'autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des compétitions et stages ou autres déplacements organisés, par les moyens mis à disposition par l'association.
- ▶ Je certifie avoir fourni au club tous les documents demandés lors de l'inscription.

Cotisation/paiement :

- ▶ Je m'engage à payer mon/mes inscriptions à l'association dans leur intégralité et j'ai pris note que celle-ci n'est pas remboursable sauf cas de force majeure.

Fait à Villeneuve Les Avignon

Le 24/07/2024

En originaux

Le président

Zappia Gauthier

Gauthier ZAPPIA ..

La Trésorière

Severin Laurence

La Secrétaire

Steiner Claude

secrétaire



LE PROJET EDUCATIF DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS LA MAISON DES ARTS MARTIAUX

Version du 15/06/2024

CONTEXTE GENERALE DE L'ACM :

Organiser un accueil collectif de mineurs (ACM) c'est investir des moyens humains et financiers dans l'éducation des enfants et des jeunes. En s'impliquant dans les enjeux de cette structure d'accueil collectif, la finalité des élus organisateurs d'ACM et des équipes d'animation sera de la rendre opérationnelle à l'épanouissement des enfants, reconnue et lisible par tous les acteurs éducatifs qui interviennent auprès des mineurs au cours de sa semaine. Cela ne peut être possible que si **les intentions éducatives et les principes de l'accueil sont partagés entre les élus et les professionnels mais aussi communiqués aux familles et à l'ensemble de la communauté éducative. C'est le rôle et la fonction du projet éducatif.** L'accueil collectif de mineurs est un des seuls espaces de vie collective ouvert à tous en dehors de l'école qui propose aux mineurs non seulement des activités mais aussi des temps de vie quotidienne (manger ensemble, jouer, ne rien faire, échanger, se reposer, etc.) pour les aider à développer des compétences sociales. Le mineur est ainsi amené à vivre la collectivité dans un lieu d'éducation non formelle. La cohésion de groupe, la sociabilité, la communication, l'affirmation de soi, le respect, l'empathie sont autant d'enjeux pour apprendre à faire société dans un cadre différent que celui de l'école et de la famille. L'accueil collectif de mineurs est aussi un lieu d'éveil, de participation, d'expression, de choix et d'expérimentation. Un lieu pour découvrir et pour se découvrir en développant notamment des compétences émotionnelles et cognitives.

1. LE STATUT DE LA MAISON DES ARTS MARTIAUX (MAM) :

Siège social : 5 rue Gérard Philippe 30400 Villeneuve-lès-Avignon

Cette association loi 1901 comporte plusieurs sections qui pourront être identifiées indépendamment les unes des autres dans leur fonctionnement :

- MAM Section « JUDO CLUB VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON ».
- MAM Section « STAGES DE VACANCES »
- MAM Section « SPORT ET SANTE »
- MAM Section « KARATE CLUB VILLENEUVE - LES ANGLÉS »



L'association a pour objet :

- La pratique du judo jujitsu, kendo et discipline associées
- La pratique du karaté et discipline associées
- La pratique d'activités physique, sportives et de pleine nature contribuant au bien-être et à la santé.
- Des stages loisirs.
- Des rencontres amicales et officielles.
- Des activités éducatives contribuant à l'harmonieux épanouissement de la personne humaine.

2. LA VOCATION DE L'ACM - MAM :

La structure MAM est constituée de bénévoles, de membres actifs et de salariés, réunis autour de **valeur communes d'entraide, de respect, d'amitié, de courage, de surpassement de soi, de politesse, de sincérité, d'honneur, de modestie.**

Elle œuvre pour l'épanouissement, le bien-être et l'éducation au travers de la pratique sportive et des valeurs associées, notamment dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

Cette volonté commune et la transmission de ces valeurs au travers les générations, permet à l'association de se développer depuis plus de 45ans.

Les temps de loisirs proposés aux enfants constituent des moments durant lesquels différentes actions socio-éducatives sont exercées par les porteurs du présent projet.

Nous distinguerons 3 formats d'intervention :

- Des cours à l'année, le soir en semaine, le mercredi et le weekend.
- Des évènements organisés ponctuellement et des déplacements en compétition.
- Des accueils de loisir lors des vacances scolaires.

3. LES OBJECTIFS EDUCATIFS PAR RAPPORT A L'ENFANT

Le projet éducatif de la MAM intervient en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école...).

Il consiste, à favoriser le développement et l'épanouissement de tous les enfants, dans le respect de leurs spécificités physiologiques,



intellectuelles et affectives et ce au travers des activités sportives et des activités d'animation proposées.

Le but poursuivi est de leur permettre de devenir des adultes épanouis, responsables, capable d'interagir en société et d'évoluer au sein d'un groupe en respectant les différences de chacun. La pratique sportive sera alors un levier pour favoriser le bien-être et l'équilibre personnel de chaque enfant.

La collaboration avec les parents et autres acteurs de l'éducation (enseignants...) sera un élément indispensable de la réussite du projet, au service des enfants.

Ce projet doit permettre aux enfants d'enrichir leur expérience tant sur le plan moteur que social et affectif.

L'action éducative, au travers de la pratique sportive, permettra de promouvoir une société démocratique, avec des individus respectant les règles de laïcité et de citoyenneté.

Les objectifs :

L'action à impulser doit servir prioritairement les objectifs qui suivent :

- ↳ **La sécurité :** en toutes circonstances, l'intégrité physique et morale des mineurs sera prioritaire.
- ↳ **L'égalité :** l'accès à tous les enfants et leur interaction sans aucune discrimination.
- ↳ **La santé :** promotion de la pratique sportive et de son importance.
- ↳ **L'éducation :** transmission des valeurs d'entraide, de respect, d'amitié, de courage, de surpassement de soi, de politesse, de sincérité, d'honneur, de modestie.

Nos activités de loisir sont proposées dans le cadre du temps-libre des enfants (temps extra-scolaire, vacances scolaires, péri-scolaire) :

Elles seront présentes sous deux formes :



1. Le temps libre structuré, c'est-à-dire celui pour lequel l'enfant va avoir une démarche et un engagement lui fixant un cadre spécifique au sein duquel il pratiquera son activité.
2. Le temps libre non structuré, représentant les moments où l'enfant a le libre choix de faire ou ne pas faire une activité. Cet espace se situe notamment dans les moments informels de la vie quotidienne.

Les différentes actions mises en œuvre devront assurer les missions suivantes :

-Accueil des enfants, en tenant compte de leurs spécificités.

-Education, notamment au travers de la mise en œuvre d'activités d'éveil sportif, de découverte et d'animation.

-Sécurité, par le respect des normes et des règlements mais aussi par les attitudes et les comportements des encadrants.

-Convivialité, avec une ambiance chaleureuse, dynamique et sympathique au sein des différents temps de vie des actions

-Entraide et socialisation, en préservant le respect de l'autre et l'écoute, mais aussi en favorisant le « brassage » des publics.

Le sport comme support de développement de nos valeurs :

Les enfants désireux de partager notre activité d'animation sportive seront au contact de professionnels de cette dernière. Ainsi nous pourrons leur véhiculer les valeurs du sport que nous partageons et qui nous animent.

LA TOLERANCE

- Accepter les différences
- Améliorer l'indulgence entre les enfants
- Accepter que l'on puisse penser différemment que soi

LE RESPECT

- Des règles du jeu, de l'arbitre et de l'adulte
- Des équipes pédagogiques et du personnel d'accueil
- Des règles de vie et de savoir-être
- Des copains et des coéquipiers sur le terrain et en dehors

L'ESPRIT D'EQUIPE

- L'entraide



-
- Améliorer la communication orale/verbale entre les enfants

LA PERSEVERANCE

- Apprendre à ne pas abandonner devant la difficulté
- Se fixer des challenges et croire en ses rêves
- Développer la confiance en soi

L'AUTONOMIE

- Savoir gérer ses affaires
- Anticiper et gérer ses besoins physiologiques en fonction de la pratique

LE PARTAGE

- Transmission
- Ecoute
- Expérience

Nos objectifs éducatifs :

Nous souhaitons permettre aux enfants de grandir, de progresser et de gagner en autonomie dans leur vie en utilisant comme support la pratique du sport et l'animation. Les valeurs véhiculées par le sport et sa bonne pratique sont le socle éducatif de nos interventions. Nos ambitions vont bien au-delà de la pratique sportive, afin que chaque enfant progresse dans bien d'autres domaines.

Retrouver confiance en soi, respecter les autres, vivre en collectivité, écouter, partager, faire preuve de fair-play, s'amuser, se rencontrer sont autant de domaines qu'il nous tient à cœur de mettre au centre du projet.

La vie du projet éducatif :

Dans une société en perpétuelle évolution, le projet éducatif doit pouvoir s'adapter sans être dénaturé.

Les projets pédagogiques issus du projet éducatif alimenteront donc la vie de ce dernier et permettront son adaptabilité aux besoins et aux attentes des publics visés mais aussi à l'évolution du contexte général.

Il sera primordial de faire correspondre d'une manière cohérente et réaliste, les objectifs éducatifs aux réalités territoriales. Cela constitue la naissance des projets pédagogiques.



Les projets pédagogiques qui découlent de ce projet éducatif déclinent les moyens à mettre en œuvre pour tendre vers la réalisation de ces objectifs.

4. LES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES MINEURS DE MOINS DE 6 ANS.

Aujourd'hui convaincus que le sport est un véritable vecteur de bien être pour les enfants, nous souhaitons leur proposer des vacances éducatives à vocation sportive alliant les bénéfices de la pratique sportive sur leur santé physique et mentale.

Une attention particulière sera portée pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour ce public le fonctionnement sera adapté afin de prévoir :

- Un encadrement renforcé en nombre et compétence.
- Un temps d'accueil et de départ privilégié avec l'enfant et sa famille. Ce temps d'échange permettra d'appréhender au mieux le fonctionnement de chaque enfant afin d'adapter sa prise en charge.
- Une collaboration étroite entre le directeur et les animateurs pour que les infos utiles circulent rapidement au sein de l'équipe.
- Prévoir des temps de préparation des activités pour les animateurs.
- Prévoir du matériel spécifique et adapté à cette tranche d'âge.
- Prévoir de matérialiser les groupes et les espaces (par exemple au moyen de codes couleurs)
- Prévoir des activités adaptées au temps de concentration des enfants de 4, 5, 6ans.
- Prévoir de matérialiser le déroulement de la journée afin d'aider l'enfant à se repérer. Prévoir des moments « rituels ».
- Prévoir des temps calmes et des temps libres permettant également l'apprentissage de l'autonomie au travers des gestes simples de la vie quotidienne (mettre ses chaussures, se déplacer en rang etc...)
- Prévoir des temps de partage avec les enfants plus âgés permettant au plus grands de se responsabiliser (exemplarité) et aux plus jeunes d'évoluer par mimétisme.
- Permettre aux enfants de se reposer lors de temps plus calmes, ou de faire la sieste s'ils en ressentent le besoin.

5. LES DISPOSITIONS PRISES POUR ETRE INFORME DU DEROULEMENT DE L'ACCEUIL

Les parents seront informés du planning des activités et des informations importantes en amont et durant le stage :

- par le biais du site Internet du club.

-
- par mail et/ou téléphone
 - par le biais du groupe Whatsapp (ou autre réseau) dédié aux parents des stagiaires.

 - Le numéro de portable du directeur est communiqué à chaque famille.
 - Nous privilégions le retour d'expérience enfants/parents/animateurs sur le terrain afin de renforcer la confiance et d'optimiser/ajuster le fonctionnement des journées en cours de semaine.
 - Nous évaluons nos stages en questionnant les familles (enfants et parents).

6. LES MOYENS MIS A DISPOSITION

- Un lieu d'accueil clôturé et sécurisé.
- Une proximité entre les différentes installations sportives et lieux d'activités, pour faciliter et limiter les temps de déplacement
- Un nombre d'enfants limité afin de maintenir la qualité de l'animation et l'esprit familial.
- Des espaces naturels et ombragés pour favoriser les activités en extérieur.
- Des salles dédiées aux activités calmes et nécessaires par temps de pluie
- Une attention portée sur la sécurité générale des locaux
- Une équipe encadrante issue essentiellement d'une formation interne à l'association renforcée par des animateurs recrutés de l'extérieur uniquement en cas de besoin.
- Des activités variées et ludiques pour permettre aux enfants de passer de bonnes vacances. Le rythme du séjour est adapté à la pratique physique et sportive des enfants et dans le souci du respect du rythme de chacun, il est possible pour les enfants de ne pas participer à une activité pour leur permettre une récupération physique qui leur semble nécessaire.
- Le suivi médical et sanitaire des enfants fait l'objet de toutes nos attentions. Des encadrants qualifiés veillent à la santé et la sécurité des enfants à tout instant.
- En complément de la fiche sanitaire obligatoire, le formulaire d'inscription comporte une rubrique permettant d'indiquer les spécificités concernant la santé de l'enfant.
- Chaque intervention d'ordre médical auprès d'un enfant est signalée aux familles par l'équipe pédagogique.

Les spécificités d'organisation sont précisées dans le projet pédagogique.





LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUIL COLLECTIF DE MINEURS - LA MAISON DES ARTS MARTIAUX

Version du 17/06/2024

Contact directeur :

Jérémy Buisson / 0648158316 / judo.villeneuve@gmail.com

CONTEXTE GENERALE DE NOTRE ALSH :

Ce projet pédagogique vient en complément du projet éducatif de la structure.

Il vise à préciser l'organisation de l'ACM pour les 4-14ans au sein des locaux de l'institution SANCTA MARIA, en accord avec les grands principes de l'association.

Les valeurs communes d'entraide, de respect, d'amitié, de courage, de surpassement de soi, de politesse, de sincérité, d'honneur, de modestie sont au cœur de ce projet d'animation sportive.

Au-delà de leurs bienfaits physiques, la pratique sportive et l'animation sont des supports éducatifs pour accompagner chaque enfant dans son développement.

Notre association a pour objet de promouvoir le sport et l'épanouissement de la personne, en organisant des activités éducatives et sportives (cours, stages vacances, tournois, etc).

Le club est en contact avec l'ensemble des partenaires sociaux, mairie, associations, comité départemental de judo et écoles de la région.

Le Judo Club Villeneuve les Avignon accueille les enfants de 4 ans à 14 ans pour des stages lors des vacances scolaires. Ceux-ci ont pour but, de permettre aux enfants du club de continuer à pratiquer le judo durant les vacances et de découvrir de nouvelles activités sportives et d'animation. Ces stages permettent également de faire découvrir notre association et nos activités aux enfants extérieurs au club dans un cadre ludique et sécurisé.

Outre le plan sportif, ces stages permettent également aux mineurs de vivre un temps de loisirs dans un cadre agréable, une atmosphère de partage et de convivialité.



La vie en communauté favorise, quant à elle, le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins de chacun, ainsi que la tolérance et la solidarité.

Le stage permet de favoriser les passerelles entre tranches d'âges, ainsi que la rencontre de personnes issues de différents milieux géographiques et sociaux.

Enfin, ce stage permettra de découvrir, par le biais de nouvelles activités, le patrimoine culturel et géographique de la région de Villeneuve les Avignon.

1. LA LOCALISATION, LOCAUX, TRANSPORTS :

Lieu principal d'accueil :

INSTITUTION SANCTA MARIA (1 Chemin de Monteau, 30400 VLA)

Lieux annexes d'activités :

- Gymnase municipale du Mourion à Villeneuve les Avignon
- Piscine municipale Camille Muffat à Villeneuve Les Avignon
- Les parcs et espaces naturels de la commune de Villeneuve Les Avignon et notamment la colline des Mourgues.
- Lieux annexes selon les activités proposées (Salle d'escalade bloc, théâtres ...)

Transports :

- A pied pour les déplacements sur les lieux d'activités limitrophes.
- En bus de ville ou cars pour les activités plus éloignées.
- Avec les véhicules mis à disposition par l'association (Minibus, voitures).

L'institution Sancta Maria est un établissement scolaire privé qui regroupe environ 600 élèves à l'année, de la maternelle jusqu'au collège.

M. Fabien CREGUT est le chef d'établissement. Il est donc notre référent en cas de besoin ou en cas d'urgence et sera en contact direct avec Jérémy Buisson, directeur de l'ALSH.

Pour notre ALSH de cet été, nous pourrions bénéficier de l'ensemble des locaux (hormis les salles de classes) et des extérieurs, à savoir :

-Un grand parking.

Au niveau de la maternelle :

- la cour équipée d'une aire de jeux adaptés et de vélos/tricycles.
- la salle de motricité / salle de sieste avec petits lits individuels.



- les toilettes et lavabos de taille adaptée à l'intérieur du bâtiment.
- les toilettes et lavabos de taille adaptée dans la cour.

Au niveau primaire/collège :

- une très grande cour avec plusieurs préaux, plusieurs espaces sportifs et tout un espace ombragé sous les arbres.
- un gymnase.
- des sanitaires intérieurs et extérieurs.
- une salle de cantine avec mobilier adapté aux différentes tranches d'âge de la maternelle au collège.
- des locaux permettant le stockage du matériel sportif et pédagogique.
- un espace pour la partie "bureau et administratif"
- un espace pour l'infirmerie.

2. L'ACCEUIL, LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET LE REGISTRE DE PRESENCE.

C'est un moment important de la journée, notamment pour les plus jeunes car il permet le lien et les échanges avec la famille.

Chaque animateur sera référent de son groupe d'enfant pour l'ensemble de la semaine. Pour plus de sécurité, nous fonctionnerons essentiellement en binômes afin de pouvoir agir efficacement en cas d'urgence.

Un point « santé des enfants » basé sur les retours de fiches sanitaire et le formulaire d'inscription sera réalisé le premier jour de stage avant l'arrivée des familles. Ainsi, les animateurs pourront échanger avec les familles sur les cas de santé particuliers.

Lors de l'accueil et du départ des enfants, un animateur référent du groupe fera le lien avec chaque famille.

Le matin, ce temps permettra de prendre des informations venant de la familles (l'enfant à-t-il bien dormi, petit déjeuné, checking matériel spécifique (piscine)...))

Le soir, ce temps permettra de faire un point sur le déroulement de la journée, le repas, le comportement, la fatigue de l'enfant etc...

Le planning, la liste d'appel, et l'ensemble des informations importantes seront disponibles au niveau de la table d'accueil de chaque groupe. Les groupes seront accueillis toujours au même endroit et ils seront matérialisés par des affichettes à leurs noms : « les ninjas » « les samourais » « les Jedi »

Les parents signeront le registre à l'arrivée et au départ de l'enfant.



En cas de consignes particulières (départ avec un tiers, départ anticipé...), celles-ci seront noté sur un document spécifique et signées par le parent (à défaut, un mail ou SMS de la part du parent devra être envoyé au directeur).

La maternelle est directement reliée à l'espace primaire/collège par l'intérieur de la cour, avec possibilité de cloisonner les deux espaces (portail) si nécessaire.

Ainsi, pour plus de sécurité, nous allons réaliser un seul point d'accueil commun à tous les groupes, avec dispatching des enfants une fois à l'intérieur de l'enceinte.

Une seule issue sera ainsi ouverte durant la demie heure d'accueil / départ des stagiaires.

A l'issue du temps d'accueil. Chaque groupe transmettra un doublon numérique de la liste d'appel au directeur par l'intermédiaire du groupe Whatsapp dédié. Chaque accueil ou départ d'enfant hors des temps prévus devra être mentionné sur ce même groupe.

Ainsi, à tout moment de la journée, l'effectif global et l'effectif de chaque groupe sera à jour et disponible.

2. LA SECURITE DES ENFANTS.

L'intégrité physique et mentale des enfants est prioritaire à tout moment.

En cas de danger, j'interrompt mon activité et je règle le problème de sécurité avant de reprendre.

Les animateurs veilleront à **compter les enfants et faire l'appel régulièrement** durant les activités, ainsi que lors de chaque changement de lieu, d'espace, ou de déplacement.

Les « temps libres » pour les enfants, sont des temps de grande vigilance pour les animateurs. En effet, ces moments « moins cadrés » doivent faire l'objet d'une grande attention dans la surveillance.

Si un enfant manque à l'appel, prévenir immédiatement le directeur.

En cas de blessure (même les plus petites), piqures d'insectes, de comportement inhabituel ou de tout autre signe suspect concernant la santé d'un enfant, voici la marche à suivre :

- Informer le directeur et l'équipe par le biais du groupe WhatsApp dédié ou par téléphone au directeur.
- L'enfant ira à l'infirmerie et les soins seront apportés par la personne responsable désignée et la famille en sera informée (en cas de sortie à



l'extérieur, les consignes spécifiques seront données par la direction en amont du départ).

- En cas d'urgence, le directeur contactera les secours et la famille de l'enfant.
- En cas d'urgence et sans réponse du directeur, contacter directement les secours.
- Le soir, lors du départ de l'enfant, faire un point avec les parents pour expliquer les circonstances de l'accident/blessure/piqûre...

Quoi qu'il arrive concernant la santé des enfants, mieux vaut prévenir que guérir. En cas de doute, informer le directeur.

3- ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE :

Les repas sont fournis aux enfants par chaque famille sous forme de pic-nic tiré du sac.

Les stagiaires participent à la vie collective au travers des activités d'animation proposées mais également en donnant la main aux différentes tâches organisationnelles (aide à l'installation des chaises et tables, aide au rangement du matériel pédagogique...)

Il est confié aux encadrants de vérifier le respect des règles de vie et le bien-être de chacun des enfants.

4- ORGANISATION DES ACTIVITES ET DES TEMPS LIBRES :

La journée sera organisée avec des temps d'activités, des temps de repas / gouter et des temps libre ou temps calmes, afin de respecter le rythme de chaque enfant.

PROGRAMME :

8h30 – 9h00 Accueil des stagiaires

9h00 – 9h15 Mise en ambiance générale.

9h15 – 12h00 Activités d'animation / judo

12h – 14h Repas et temps calme

14h-17h30 Activités d'animation / judo

17h30 – 18h Départ des stagiaires

Activités proposées, à titre indicatif :

- Judo / basket / foot / hockey / thèques / volley / badminton / hand / rugby touché
- Jeux musicaux / jeux de cohésion / jeux de ballon / jeux de chasseurs /
- Douaniers-contrebandiers / poules-renards-vipères / balle américaine



- Parcours motricité / bataille navale / memory sportif / chasse aux trésors
- Jeux olympiques / concours de cabanes / salle d'escalade bloc / jeux d'eau
- Sortie piscine / sortie au parc / athlétisme / ninja warriors / béret / courses relais

Les enfants seront groupés par tranche d'âge. La plupart des activités s'effectueront en sous-groupe afin de proposer un planning d'animation adapté à chaque tranche d'âge.

Certaines activités pourront être effectuées à plusieurs groupes ou avec l'ensemble des stagiaires (jeux olympiques, grands jeux d'animation...)

Les « temps libres » correspondent à trois périodes de la journée :

- L'accueil du matin (45min)
- Le départ du soir (45min)
- Le temps calme après le repas (1h15)

Lors de ces temps libres, il n'y aura pas d'activités d'animation proposées. Sous la surveillance des animateurs, les enfants pourront se reposer, faire des jeux calmes, jeux de sociétés, jeux de construction, vidéo, coloriages...

Le planning plus précis des activités par groupe sera disponible et envoyé aux familles en amont du stage. Ce planning pourra être modifié à tout moment si cela permet d'optimiser le fonctionnement de l'accueil.

Une attention particulière sera portée pour les enfants de moins de 6 ans afin que le planning soit modulable en fonction de leur rythme de vie spécifique et de leur fatigue potentielle en cours de semaine.

5- LES LIEUX D'ACTIVITE ANNEXES :

Le complexe scolaire est en communication quasi immédiate (un passage piéton à traverser) avec le grand parc de la colline des Mourgues de Villeneuve.

Ce parc est un espace arboré. Il dispose également de plusieurs terrains de sport et d'une aire de jeu.

C'est un lieu privilégié pour nos activités.

Nous aurons également la possibilité de déplacer certains groupes (notamment les plus grands) au gymnase du Mourion et à la piscine municipale pour les activités.



Concernant les enfants de moins de 6 ans, l'essentiel des activités se déroulera dans l'enceinte scolaire et dans le parc de la colline des Mourgues afin d'éviter les déplacements trop longs. Nous ne préférons pas proposer d'activité piscine pour cette tranche d'âge, au profit de batailles d'eau organisées sur place.

C'est la première fois que nous organiserons notre ALSH au niveau de l'école Sancta Maria. Ce lieu semble être une plus value pour notre fonctionnement. La première semaine fera sûrement l'objet d'ajustements afin d'optimiser la sécurité et la qualité de l'animation sur le terrain.

6. LES DISPOSITIONS PRISES POUR ETRE INFORME DU DEROULEMENT DE L'ACCEUIL

Les parents seront informés du planning des activités et des informations importantes en amont et durant le stage :

- par le biais du site Internet du club.
- par mail et/ou téléphone
- par le biais du groupe Whatsapp (ou autre réseau) dédié aux parents des stagiaires.

- Le numéro de portable du directeur est communiqué à chaque famille.
- Nous privilégions le retour d'expérience enfants/parents/animateurs sur le terrain afin de renforcer la confiance et d'optimiser/ajuster le fonctionnement des journées en cours de semaine.
- Nous évaluons nos stages en questionnant les familles (enfants et parents).

2. LES MOYENS MIS A DISPOSITION

- Un lieu d'accueil clôturé et sécurisé.
- Une proximité entre les différentes installations sportives et lieux d'activités, pour faciliter et limiter les temps de déplacement
- Un nombre d'enfants limité afin de maintenir la qualité de l'animation et l'esprit familial.
- Du matériel sportif et pédagogique adapté aux différentes tranches d'âge.
- Des espaces naturels et ombragés pour favoriser les activités en extérieur.



-
- Des salles dédiées aux activités calmes et nécessaires par temps de pluie + deux gymnases.
 - Une équipe encadrante issue essentiellement d'une formation interne à l'association renforcée par des animateurs recrutés de l'extérieur uniquement en cas de besoin.
 - Des activités variées et ludiques pour permettre aux enfants de passer de bonnes vacances. Le rythme du séjour est adapté à la pratique physique et sportive des enfants et dans le souci du respect du rythme de chacun, il est possible pour les enfants de ne pas participer à une activité pour leur permettre une récupération physique qui leur semble nécessaire.

Ce projet pédagogie sera complété par l'équipe d'animation lors de la prochaine réunion de préparation de l'été qui se tiendra le dimanche 23/06/2024.



ANNEXE - PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUI COLLECTIF DE MINEURS - LA MAISON DES ARTS MARTIAUX

**Version du 04/07/2024 rédigée suite à la visite des locaux et aux échanges
avec Mme Cheilan (PMI) le 18 juin 2024.**

Contact directeur :

Jérémy Buisson / 0648158316 / judo.villeneuve@gmail.com

**Cette annexe à pour objet de mettre en avant certains points importants de
notre fonctionnement, abordés lors de l'entrevue avec Mme Cheilan.
Les informations suivantes seront à intégrer aux projets éducatifs et
pédagogiques ultérieurement.**

CONTEXTE GENERALE DE NOTRE ACM :

- Notre projet « novateur » est basé sur une alliance entre l'association sportive « judo club Villeneuve les Avignon » et l'école privée « Institution Sancta Maria » qui sont deux entités dynamiques sur le territoire local. Ces deux structures partagent les même valeurs d'entraide, de respect et de bienveillance. Elles sont toutes deux au service de l'épanouissement et l'éducation des enfants dans les meilleures conditions possibles.
- Le tarif actuel d'une semaine (47.5 heures d'accueil) de stage est de 90€ (1,90€/H) pour un enfant et dégressif 75€ (1,56€/H) pour la fratrie. Ce tarif est très attractif. Augmenter ce tarif à 120€ (2,52€/H) dégressif 100€ (2,10€/H) permettrait de dégager du budget pour améliorer la qualité de l'accueil et décharger l'organisateur sur certaines taches (Ménage, Secrétariat... etc).
- Notre système de formations des animateurs en interne est une réelle plus-value. Nous finançons les formations BAFA/BPJEPS pour un grand nombre d'animateurs issus du club depuis le plus jeune âge. Cela permet d'avoir une équipe d'animateurs soudée et qui incarne et retransmet les valeurs éducatives que nous véhiculons. Cela permet également d'instaurer une grande confiance au sein de l'équipe et avec la direction. Les recrutements d'animateurs extérieurs sont ponctuels en cas de besoin pour compléter l'équipe. Nous accordons

une importance particulière à la composition et la cohésion de l'équipe d'animation. C'est pour nous un point clef au niveau de la sécurité des enfants ainsi qu'au niveau de la qualité de l'animation.

SECURITE :

- L'établissement Sancta Maria dispose d'un grand parking sécurisé qui est ouvert chaque matin et fermé chaque soir par deux portails. Le parking peut être fermé en journée en cas de besoin selon les activités prévues.
- Sécuriser et interdire l'accès à l'escalier extérieur dans la cour des maternelles. Déplacer les bancs en bordure du muret coté cours arrière.
- Les autres escaliers se situent dans l'espace primaire/collège qui est séparé de l'espace maternelle par deux portails. Ainsi, les portails resteront fermés en permanence afin de renforcer la sécurité lors des temps d'activités des enfants. Lorsque les enfants de moins de 6ans se déplacent dans l'espace primaire/collège pour le repas ou pour certaines activités, les déplacements seront organisés et encadrés par les animateurs. Dans cet espace, les activités seront toujours encadrées. Les « temps libres » se feront uniquement coté maternelle sous la surveillance des animateurs.
- Les prises électriques du gymnase seront sécurisées afin de permettre la venue des plus jeunes pour certaines activités (notamment les cours de judo). Les radiateurs devront être sécurisés en cas d'allumage (période hivernale).
- Les pièces utilisées devront être aérées tant que possible notamment le gymnase et le réfectoire. Un appareil de mesure de la qualité de l'air serait judicieux afin d'augmenter la sécurité des enfants.

ENCADREMENT ET PERSONNEL :

- Les conditions d'accueil permettant de développer l'activité en faveur des moins de 6ans avec potentiellement des activités nouvelles à destination des moins de 4ans, nous devons renforcer notre équipe avec du personnel spécifiquement qualifié pour cette tranche d'âge (CAP PE, CAP AEPE). Certains animateurs de l'équipe actuelle ayant une grande expérience et un large CV pourraient faire une demande de VAE.
- Dans une démarche de professionnalisation et d'optimisation de la structure, il sera judicieux de faire appel à du personnel de ménage et



du personnel administratif afin de pouvoir économiser l'équipe d'animation et concentrer leurs forces sur les missions d'animation.

ANIMATION :

- Nous sollicitons les parents des moins de 6 ans pour que les affaires des enfants portent leur nom afin d'éviter les échanges et les pertes. Une importance particulière est mise sur le marquage des glacières et sacs de pic-nic.
- Concernant les pic-nis, nous incitons les familles à fournir une glacière réfrigérée et à éviter les aliments pouvant subir la chaleur, notamment pour la période d'été. Les sacs sont stockés au niveau du réfectoire durant la matinée afin d'éviter que les enfants ne puissent se servir à tout moment et intervertir leurs repas. Lors des repas, les animateurs portent une attention à ce que les enfants mangent bien leur propre repas et qu'ils le mangent dans le bon ordre. C'est un moment éducatif et de partage afin de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée. Nous remarquons ainsi une diminution des aliments très sucrés et très salés, au profit des fruits et des légumes dits « de sportifs ».
- Le matériel dont nous disposons est adapté et permet de couvrir un large panel d'activités. Il serait judicieux de le compléter avec du matériel permettant de réaliser des activités musicales.
- La journée sera rythmée et ponctuée de temps récurrents d'un jour sur l'autre, notamment pour les moins de 6 ans. Ce fonctionnement sous forme de rituels permettra de rassurer l'enfant et lui permettra progressivement de mesurer l'avancement de la journée.
- La communication entre les animateurs se fait par talkie-walkie. Cela permet de renforcer encore la cohésion de l'équipe et permet également de lutter contre l'utilisation excessive des téléphones portables. Les téléphones portables seront utilisés uniquement en cas d'urgence et pour communiquer des informations importantes sur les groupes WhatsApp dédiés. Cela permet une traçabilité des événements qui n'est pas possible avec les talkies-walkies.